

COMPTE-RENDU SUCCINCT CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 JUIN 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX

En exercice : 29

Présents et absents représentés : 17 dont 3 représentés

Absents excusés non représentés : 9

L'an deux mille vingt,
Le lundi vingt-deux juin à vingt heures,
Le Conseil Municipal,
Légalement convoqué, s'est réuni en salle polyvalente, sous la présidence de M. Jean-Marc LE RUDULIER, Maire.

PRESENTS

M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Jean-Luc PESSEY, Mme Myriam CHABILAN, M. Jean-Paul BERTHELOT, Mme Jacqueline DESCHAMPS, Mme Maguy RAGOT-VILLARD, Mme Françoise GAULIER, Mme Sylvie SUTY, Mme Juliette ESPINOS, M. Rémi JOURDAN, Mme Lorraine WEISS, Mme DESPLEBIN, M. Stéphane GRASSET, Mme Céleste MESSINA-DOMINIONI, Mme Elisabeth MORELLI, M. Thierry HULLOT, M. John COLLEEMALLAY

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES

Mme Carole IMACOURBE donne pouvoir à M. Jean-Luc PESSEY
Mme Catherine LE DANTEC donne pouvoir à Mme Juliette ESPINOS
M. Jean-Christophe HILAIRE donne pouvoir à Mme Elisabeth MORELLI

ABSENTS EXCUSES NON REPRESENTES

Mme Rina DUPRIET, M. Jean-François FUSCO, M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Christophe GEDIE, Mme Christelle RENAUDIN, M. Etienne MOUTON, M. Sébastien de LARMINAT, M. Emmanuel HAMIACHE, Mme Sylvie PLANTIER

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

17.01.2020 : Noah Jean-Philippe Jacques BLANCHARD
18.01.2020 : Liam SAINT-AIME
18.01.2020 : Yuri Lyes Joseph KASSEM
23.01.2020 : Tina Leïla LEJARS
23.01.2020 : Louise Marie Simone BOULET
01.02.2020 : Sami MULLAI
03.02.2020 : Tom Pierre COBAT
03.02.2020 : Ayline HABBANI
10.02.2020 : Nolwenn Cécile Lise BOUGUENNEC
14.02.2020 : Swann Éliott PEZET
14.02.2020 : Éléa Brigitte Béatrice VIELLE
26.02.2020 : Raphaël Bernard Christian CRIBIER
28.02.2020 : Alix Léa CHARPENTIER
04.03.2020 : Esteban Emmanuel MERCADO RAMIREZ
06.03.2020 : Marius Joseph Léon FREYDIER
04.04.2020 : Arthur Patrick Jacques SITTER GOYET
07.04.2020 : Kiara Miriam Yoko MARTIN-PRÉVEL
10.04.2020 : Nathanaël Christian Alain DELSINNE
17.04.2020 : Mathéo Christian Jean-Michel LAHITTE
23.04.2020 : Gabin Antoine KERNEVES CONSTANT
26.04.2020 : Baptiste Hubert Simon Marie LEFEBVRE de LABOULAYE
26.04.2020 : Éloi Youxi POUPON
25.05.2020 : Ylis Karel Hugo MALLET
25.05.2020 : Lorenço Manuel DE BARROS
25.05.2020 : Lisandro Paulo DE BARROS
26.05.2020 : Léo Bertrand Nikolai HAREL BORODINA
29.05.2020 : Baptiste Jacques Eric GRAS

MARIAGES

25.01.2020 : Mélanie THONIER et Luc LAPARRA
14.02.2020 : Dustin BOUTBOUL et Arnaud CAVROIS
13.06.2020 : Adèle FÉRET et Aurélie LAMBERT
13.06.2020 : Clotilde DUCROS et Nahel BELHOUS
20.06.2020 : Jeanne LAGROY de CROUTTE de SAINT-MARTIN et Gautier BILLOIR
20.06.2020 : Noémie DUPONT de DINECHIN et de GUERRE Jean

DÉCÈS

12.01.2020 : MUNIER Veuve MAUCLAIR Liliane, Claudette
09.02.2020 : MOUTIN Divorcée BIESSY Renée Marie
23.02.2020 : BRIALIX Nicole Micheline Veuve CHAUVIN

23.02.2020 : CAILLÉ Maurice Marcel
 24.02.2020 : JULLIEN André Pierre François
 25.02.2020 : MOREAU Claude Pierre
 27.02.2020 : BOULAY Georges André Marcel
 08.03.2020 : LE BELLEGO Bruno Robert Philippe
 10.03.2020 : FOISIL Geneviève Marie Bernadette
 11.03.2020 : POUCHET Guy Germain Marie Bernard
 16.03.2020 : AUPHAN Marie Madeleine
 20.03.2020 : MARC Veuve GAILLARD Simone Marie Marguerite
 22.03.2020 : DION Lucie Félicie Victorine
 22.03.2020 : HOULIER Georges Charles René Ernest
 26.03.2020 : DA SILVA COSTA Agostinho
 29.03.2020 : HICBACQ Ghislaine Suzanne Françoise Thérèse
 01.04.2020 : GLÉYEN épouse CANAFF Eliane Yvonne
 04.04.2020 : CALONNE Blandine Marie Joseph
 05.04.2020 : BOULET Charles Marie
 07.04.2020 : CAILLETON Veuve AUDOIN Liliane Gisèle
 07.04.2020 : de MONTETY Veuve JULLIEN de POMMEROL Marie Henriette Angèle
 07.04.2020 : BERTRAND Veuve VASLIN Colette Thérèse Bernadette
 21.04.2020 : GUILLEBERT de GOVIN Veuve du PELOUX Solange Marie Georgette Raymonde
 27.04.2020 : MINJOT Veuve GUICHEUX Colette Charlotte Louise
 28.04.2020 : APPAVOU Veuve SAVARIRADJOU Marguerite Marie Honorine
 29.04.2020 : VIGNEAU Jean-Claude Louis Raymond
 06.05.2020 : ALABRÉ épouse FRANÇOIS Jacqueline Thérèse Pierrette
 13.05.2020 : COAT François Hervé Marie
 26.05.2020 : CAM Théophile
 07.06.2020 : BILLOT épouse DESCHAMPS Catherine Annette Odette



A –SECRÉTAIRE DE SÉANCE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme CHABILAN Myriam

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME				20	
POUR	20	CONTRE	0	ABSTENTIONS	0

B – DÉCISIONS MUNICIPALES

Numéro	Date transmission en Préfecture	Objet
DÉCISIONS MUNICIPALES DE 2020		
1-9		DM PRESENTEES LORS DU CM DU 03/02/2020
10	28/01/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'Agence Nationale pour les chèques vacances (ANCV) la convention de partenariat permettant à la commune de Buc de rester dans le dispositif « Seniors en vacances » en 2020.
11		DM PRESENTEE LORS DU CM DU 03/02/2020
12-13		DM NON FINALISÉE
14		DM PRESENTEE LORS DU CM DU 03/02/2020
15	10/02/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne (CIG) une convention sur 3 ans de mise à disposition d'un agent de catégorie B et C selon les besoins exprimés par la collectivité. Tarifs d'intervention de 164 €/jour pour la catégorie C et 187€/jour pour la catégorie B.
16	11/06/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société SUEZ RV OSIS IDF domiciliée à Nanterre, un avenant n°2 au marché 17-15 relatif à l'entretien des ouvrages et des réseaux d'assainissement d'eaux usées, pluviales et unitaires pour la ville de Buc, ayant pour objet le transfert de la compétence assainissement à la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au 1er janvier 2020.
17		DM NON FINALISÉE
18	28/01/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société ASSMO représentée par M. Margot, une convention relative à une mission de coordination Sécurité et Protection de la Santé (SPS) pour la construction d'une Maison Médicale à Buc. Le montant de la prestation est de 3 540 € HT soit 4 248 € TTC.
19	28/01/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société MS BAT le marché n° 19-11 relatif à la construction d'une maison médicale pour la ville de Buc – lot n° 1 : « Terrassement – Gros œuvre ». Le montant global du lot 1 est de 130 500,00 € HT soit 156 000,00 € TTC. Pour information, le montant total de l'ensemble des lots s'élève à 998 763,45 € HT (1 198 516,14 € TTC).

Numéro	Date transmission en Préfecture	Objet
20	28/01/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société DONABAT le marché n° 19-11 relatif à la construction d'une maison médicale pour la ville de Buc – lot n° 2: « Structure – Isolation-Couverture-Etanchéité ». Le montant global du lot 2 est de 239 340,00 € HT, soit 287 208,00 € TTC.
21	28/01/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société BATI MODERNE le marché n° 19-11 relatif à la construction d'une maison médicale pour la ville de Buc – lot n° 3 : « Menuiseries extérieures – Métallerie ». Le montant global du lot 3 est de 82 058,80 € HT soit 98 470,56 € TTC.
22	28/01/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société ITALIANO BATIMENT le marché n° 19-11 relatif à la construction d'une maison médicale pour la ville de Buc – lot n° 4 : « Enduit extérieur – Isolation thermique ». Le montant global du lot 4 est de 52 113,00 € HT soit 62 535,60 € TTC.
23	28/01/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société MS BAT le marché n° 19-11 relatif à la construction d'une maison médicale pour la ville de Buc – lot n° 5 : « Cloison – Doublage – Faux plafonds – Menuiseries intérieures ». Le montant global du lot 5 est de 48 019,90 € HT soit 57 623,88 € TTC.
24	28/01/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société DCR le marché n° 19-11 relatif à la construction d'une maison médicale pour la ville de Buc – lot n° 6 : « Peinture – Revêtement sols et murs ». Le montant global du lot 6 est de 49 000,00 € HT soit 58 800,00 € TTC.
25	28/01/2020	DM ANNULEE ET REMPLACEE PAR LA DM 20-33
26	28/01/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société THOISON le marché n° 19-11 relatif à la construction d'une maison médicale pour la ville de Buc – lot n° 8 : « CVC – Plomberie sanitaire ». Le montant global du lot 8 est de 146 750,37 € HT soit 176 100,44 € TTC.
27	28/01/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société AFILEC le marché n° 19-11 relatif à la construction d'une maison médicale pour la ville de Buc – lot n° 9 : « électricité » en levant l'option 1 d'un montant de 4 590 € HT. Le montant global du lot 9 est de 80 305,70 € HT soit 96 366,84 € TTC.

Numéro	Date transmission en Préfecture	Objet
28	28/01/2020	<p>Autorisation donnée au Maire de signer avec la société PARC ESPACE le marché n° 19-11 relatif à la construction d'une maison médicale pour la ville de Buc – lot n° 10 : « VRD – Espaces verts » en levant les options 1,2 et 3 d'un montant de 14 651,68 € HT.</p> <p>Le montant global du lot 10 est de 146 054,28 € HT soit 175 265,14 € TTC.</p>
29	28/01/2020	<p>Autorisation donnée au Maire de signer avec la société BAREFOOT SAS un contrat de cession pour le spectacle « ah non ! Les anglophones débarquent ! » du 14 mars 2020 dans le cadre de la saison culturelle 2019-2020.</p> <p>Montant de la prestation : 2 110,00 € TTC.</p> <p>Recettes : 100 % pour la Commune.</p> <p>Pour information : évènement annulé – pas d'incidence financière.</p>
30	31/01/2020	<p>Autorisation donnée au Maire de signer avec la Société ART'TICK, pour une durée de 3 ans maximum, un contrat de service comprenant la maintenance, la mise à jour du logiciel TickBoss et la diffusion des notes techniques selon la tarification suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 0.15 € HT/billet enregistré jusqu'à 5 000 billets enregistrés/an - 0.10 € HT/billet enregistré jusqu'à 10 000 billets enregistrés/an - 0.05 € HT/billet enregistré au-delà de 10 000 billets enregistrés/an - Boite de 1 000 billets Tickboss Standard (1souche+1 partie détachable) à 40 € HT + hors frais d'envoi.
31	31/01/2020	<p>Autorisation donnée au Maire de signer avec la Société 3DOuest, un avenant au contrat de maintenance initial concernant le logiciel de Gestion de Salles. L'avenant introduit une clause de revalorisation de tarification selon l'indice Syntec oublié dans le contrat initial.</p> <p>Durée du contrat initial non modifiée.</p>
32	29/01/2020	<p>Autorisation donnée au Maire de signer avec la société SAS COORDINE un contrat d'animation pour la mise en place d'ateliers ludo-écologiques le 18 février 2020 dans les accueils de loisirs pendant les vacances scolaires.</p> <p>Montant de la prestation : 960,00 € TTC.</p>

Date	Date transmission en Préfecture	Objet
33	29/01/2020	ANNULE ET REMPLACE LA DM 20-25 Autorisation donnée au Maire de signer avec la société AFEM le marché n° 19-11 relatif à la construction d'une maison médicale pour la ville de Buc – lot n° 7 : « Ascenseur ». Le montant global du lot 7 est de 25 725,83 € HT soit 30 871,00 € TTC.
34	29/01/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société PARC ESPACE l'avenant n°2 au marché n° 18-14 relatif à la construction d'un complexe sportif pour la ville de Buc – lot n° 1 : « VRD – Aménagements extérieurs » d'un montant de 42 500 € HT (51 000 € TTC). Le montant global du lot 1 passe de 289 085,63 € HT (346 630,36 € TTC) à 331 585,63 € HT (397 630,36 € TTC).
35	31/01/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec les associations SOURCE DE BRUITS et VERSAILLES JAZZ FESTIVAL un contrat de cession tripartite fixant les modalités d'accueil du concert du 12 mai 2020 au Théâtre des Arcades dans le cadre de la saison culturelle 2019-2020. Coût pour la commune : 65% de la dépense (cachet, backline technique, rémunération des régisseurs, frais d'hébergement) et 100% des frais de restauration, droits et taxes. Recettes : 50 % pour la Commune, 50% pour Versailles Jazz Festival. Pour information : Spectacle annulé – pas d'incidence financière.
36 et 37		DM NON FINALISEE
38	10/02/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) des Yvelines, la convention relative à l'organisation d'une exposition-vente d'œuvres dans le cadre de l'organisation du salon-vente « Printemps des ARTistes » fixant les modalités d'accueil et de ventes des œuvres. Cette action est née de la collaboration de la commune avec le SPIP afin de permettre à des détenus de pouvoir exposer et vendre leurs œuvres.
39	17/02/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société KILIC domiciliée à CLICHY SOUS BOIS, un avenant n°3 au lot 1 « Génie civil, clos et couvert, aménagements extérieurs » du marché 18-04 relatif à la construction d'un Espace Culturel et Associatif ayant pour objet une plus-value du marché de 5 852,38 € HT (7 022,86 € TTC). Le montant total du marché passe ainsi à 1 458 981,06 € HT soit 1 750 777,28 € TTC

Numéro	Date transmission en Préfecture	Objet
40	12/02/2020	Autorisation donnée au Maire de signer, dans le cadre de l'opération « séniors en vacances 2020 », un contrat avec la société CEVEO, pour un séjour de 8 jours/7 nuits à CARCANS du 25 avril au 2 mai 2020 en pension complète, sur la base de 45 vacanciers et 3 accompagnateurs. Montant : 20 199,90 € TTC Pour information : report à l'identique du séjour du 12 au 19 septembre 2020 – pas d'incidence financière.
41	12/02/2020	DM ANNULEE ET REMPLACEE PAR LA DM 20-52
42		DM NON FINALISEE
43	17/02/2020	Autorisation donnée au Maire de fixer les tarifs pour la sortie au Musée Royal de MARLY LE ROI le 14 février 2020 pour 23 participants. Tranche A : 5 € Tranche B : 3.75 € Tranche C : 2.50 €
44	18/02/2020	DM ANNULEE ET REMPLACEE PAR LA DM 20-58
45	12/02/2020	Autorisation donnée au Maire de solliciter une subvention auprès du Département des Yvelines pour le Festival B.D. Buc 2020 les 10 et 11 octobre 2020 - montant sollicité 30 000€.
46	18/02/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'association RIRE 78 le contrat de cession qui fixe les modalités de l'achat du spectacle « Le Thé sur la banquise » qui aura lieu le 3 avril 2020 dans le cadre de la saison culturelle 2019-2020. Montant de la prestation : 3 903,50€ TTC Pour information : Evènement annulé – pas d'incidence financière.
47	17/02/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec Madame LE BROZEC Gaëlle la réalisation d'une journée pédagogique pour les crèches Le Petit Prince et Les Hirondelles Montant de la prestation : 500 € Pour information : prestation annulée, report à l'étude. Pas d'acompte versé.
48		NUMEROTATION NON UTILISEE
49	17/02/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société SPECHT la convention de mise à disposition temporaire du domaine public pour la tenue d'un stand de restauration pendant la Fête de Buc du 6 juin 2020. Pour information : évènement annulé – pas d'incidence financière.

Numéro	Date transmission en Préfecture	Objet
50	12/03/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société BELAMBRA pour un séjour sénior du 5 au 12 septembre 2020 à l'Isle sur la Sorgue et de fixer les tarifs de ce voyage pour les participants : Tranche A : 585€ ou 662€ avec le supplément chambre single Tranche B : 439€ ou 516€ avec le supplément chambre single Tranche C : 293€ ou 370€ avec le supplément chambre single Pour information : séjour annulé – pas d'incidence financière.
51		DM NON FINALISEE
52	18/02/2020	ANNULE ET REMPLACE LA DM 20-41 Autorisation donnée au Maire de fixer les tarifs du voyage de 7 jours en Aquitaine pour les séniors du 25 avril au 2 mai 2020. Tranche A : 540€ et 70€ supplémentaire si chambre single Tranche B : 405€ et 70€ supplémentaire si chambre single Tranche C : 270€ et 70€ supplémentaire si chambre single
53	06/03/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société AZIMUT MONITORING ZA le prolongement d'un an du contrat relatif à la location de 4 stations (3 stations Greenbee bruit/NO2/ particules et 1 station Greenbee bruit) pour un montant de 15 852 € HT soit 19 022,40 € TTC. Le contrat est prolongé jusqu'au 31 décembre 2020. Pour information, accord de VGP pour la prise en charge financière de la prestation qui sera remboursée à la commune.
54	24/02/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société MAGEIS EVENTS le contrat de cession à la ville de la fanfare le samedi 28 mars 2020 dans le cadre du carnaval. Montant de la prestation : 1 213,25 € TTC. Aucun versement
55	24/02/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société AIR LIQUIDE la convention ECOPASS qui fixe les modalités de mise à disposition d'emballage de gaz médium et de grandes bouteilles pour la nécessité des spectacles organisé au Théâtre des Arcades dans le cadre des saisons culturelles. Montant de la location : 211 € TTC pour trois ans
56	24/02/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'association « les Trailers de Paris Ile-de-France » une convention de mise à disposition du domaine public pour la réalisation du ravitaillement de l'Ecotrail du samedi 14 mars 2020. Convention conclue à titre gracieux pour la salle de l'atelier (samedi 14 mars 2020 et pour l'espace extérieur dans le parc du Château (vendredi 13 et samedi 14 mars 2020).

Numéro	Date transmission en Préfecture	Objet
57	24/02/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société HERSCOVICI la convention de mise à disposition temporaire du domaine public fixant les modalités de vente de denrées alimentaires lors du 27 ^{ème} Festival de BD qui aura lieu les samedi 10 et dimanche 11 octobre 2020 dans le parc du Château. 15% du chiffre d'affaires sera reversé à la Commune.
58		DM ANNULEE Pour information, la DM prévoyait de signer une convention avec le LFA pour l'utilisation de salles au château, au théâtre et à l'Espace Culturel et Associatif, lesquels ont été fermés pendant le confinement.
59		DM NON FINALISEE
60	06/03/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'association « Ordre de Malte » le contrat d'achat de prestation concernant la mise en place d'un dispositif de secours pendant la 4 ^{ème} édition du « Bucathlon » du samedi 4 avril 2020 dans le parc André Dufranne de Buc. Montant de la prestation : 487 € TTC Prestation annulée sans incidence financière
61	12/03/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec la sophrologue Mme LATRON Michèle une convention qui fixe les modalités d'accueil et d'intervention pour un cycle d'ateliers proposés aux seniors sur l'année 2020. 15 participants maximum. Montant de la prestation : 45€ TTC par séance.
62	06/03/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société SECOVER un avenant n°1 au lot 5 « Bardage » du marché 18-09 relatif à la construction d'un complexe sportif ayant pour objet une plus-value de 4 860 € H (5 832 € TTC) correspondant à la nécessité de remplacer les filets initialement prévus par des filets aux mailles plus serrées. Le marché lot 5 passe à 267 385,02 € HT (320 862,02 € TTC).
63	06/03/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société SECOVER un avenant n° 4 au lot 4 « Couverture – Etanchéité » du marché 18-09 relatif à la construction d'un complexe sportif, ayant pour objet une moins-value de 448 € HT (537,60 € TTC) suite à la suppression de la création d'une nouvelle sortie en toiture. Le marché lot 4 passe à 186 902,33 € HT (224 282,79 € TTC).

Numéro	Date transmission en Préfecture	Objet
64	06/03/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec la SARL « Le Panier Bucois » la convention de mise à disposition temporaire du domaine public fixant les modalités de prêt pour vente ambulante dans le cadre de la fête annuelle de Buc du samedi 6 juin 2020 dans le parc du Château. Mise à disposition à titre gracieux. Pour information : fête annulée.
65	06/03/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec le SPIP78 (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Yvelines) une convention de partenariat fixant les modalités d'organisation des ateliers de bande dessinée et du mini-festival BD du vendredi 26 juin 2020 à la Maison Centrale de Poissy. Montant : le coût des ateliers et de l'organisation est pris en charge par la ville, via la subvention du Département de Yvelines au titre du dispositif « Itinérances ». En attente d'un report à l'automne 2020
66	06/03/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'association Buc Tiers Monde, une convention de mise à disposition temporaire du domaine public fixant les modalités du prêt pour vente ambulante dans le cadre de la fête annuelle qui aura lieu le samedi 6 juin 2020 dans le parc du Château. Mise à disposition à titre gracieux. Pour information : fête annulée.
67	06/03/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société THEIERE GOURMANDE la convention de mise à disposition temporaire du domaine public fixant les modalités de prêt pour vente ambulante dans le cadre de la fête annuelle de Buc du samedi 6 juin 2020 dans le parc du Château. Mise à disposition à titre gracieux. Pour information : fête annulée.
68		DM NON FINALISEE
69		DM NON FINALISEE
70	09/03/2020	Autorisation donnée au Maire de signer une convention d'occupation précaire et temporaire avec Mme ZUREK pour l'occupation d'un pavillon de 156,06 m2 situé au 441 rue Louis Blériot à Buc à compter du 6 mars 2020 pour une durée de 6 mois renouvelable. Montant de la redevance charges d'eau comprises : 250 €/mois
71	09/03/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société L'ARCH/SENS un contrat relatif à une mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du parking du Pré Saint-Jean pour un montant de 19 875,00 € HT (23 850 € TTC).

Numéro	Date transmission en Préfecture	Objet
72	10/03/2020	Autorisation donnée au Maire de prêter gracieusement un tapis de sol par inscrits à l'activité « Sophrologie » proposée aux seniors de la ville. Les inscrits qui solliciteraient ce service de prêt seront tenus de le restituer en fin de cycle. 15 € TTC seront facturés en cas de détérioration ou perte.
73	10/03/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'association ARMUTAN le contrat d'achat de cession de droits d'exploitation d'un spectacle sur le thème « Far West » dans le cadre de la fête annuelle de Buc du samedi 6 juin 2020 dans le parc du Château. Montant de la prestation : 3 920,26 € TTC Pour information : évènement annulé.
74	30/03/2020	Autorisation donnée au Maire d'ajouter la possibilité aux personnes bénéficiant du service de portage de repas d'obtenir une option « soir » pendant la crise du COVID-19 et de fixer pour ce service, les tarifs suivants : Tranche A : ligne 14 > 1 801 € : plein tarif Tranche B : ligne 14 entre 1 001 € et 1 800€ : 75% du plein tarif Tranche C : ligne 14 < 1 000 € : 50% du plein tarif.
75	30/03/2020	Autorisation donnée au Maire de signer une convention pour l'attribution d'une subvention de la Région IDF pour le Festival BD 2020 - montant 7 000€ maximum versé au prorata des dépenses réelles
76	06/04/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société SOGERES domiciliée à BOULOGNE BILLANCOURT, un avenant n°1 au lot 1 du marché 17-05 relatif à la restauration scolaire et municipale, ayant pour objet l'ajout d'une prestation de portage à domicile « option soir » au bordereau des prix unitaires. Prix unitaire de l'option soir : 9.143€ HT (9.646 € TTC).
77		DM NON FINALISEE
78		DM NON FINALISEE
79	26/05/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société ADELYA TERRE D'HYGIENE domiciliée à Bezons, un avenant n°1 du marché n° 19-10 relatif à l'achat de produits et matériels d'entretien à l'attention des crèches de la commune ayant pour objet l'augmentation du prix des gants en latex du bordereau des prix unitaires.
80	26/05/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société ALKIMIA domiciliée à DIJON, un avenant n°2 au lot 6 « menuiserie extérieure aluminium et serrurerie » du marché 18-09 relatif à la construction d'un complexe sportif ayant pour objet une plus-value du marché de 1 912,00 € HT pour la mise en place d'un système de contrôle à distance du portail. Le montant du lot 6 passe à 242 844,87 € HT (291 413,84 € TTC)

Numéro	Date transmission en Préfecture	Objet
81	26/05/2020	Autorisation donnée au Maire designer avec la société ALKIMIA domiciliée à DIJON, un avenant n°2 au lot 6 « menuiserie extérieure aluminium et serrurerie » du marché 18-09 relatif à la construction d'un complexe sportif ayant pour objet une plus-value de 14 801,00 € HT pour l'adaptation du garde-corps des gradins. Le montant du lot 6 passe à 257 645,87 € HT (309 175,04 € TTC).
82	26/05/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société NOUANS-SPORT domiciliée à NOUANS-LES-FONTAINES, un avenant n°1 au lot 15 du marché 18-14 relatif à la construction du complexe sportif ayant pour objet une plus-value du marché de 3 459,00 € HT pour la protection des poteaux jouxtant l'aire de jeux. Le montant du lot 15 passe ainsi à 51 709,31 € HT (62 051,17 € TTC).
83	15/06/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec la Fondation 30 millions d'amis une convention de stérilisation de 10 chats errants sur la commune au coût unitaire de 60 € TTC pour un mâle et 80 € TTC pour une femelle. Le coût de chaque stérilisation est pris en charge à 50% par la ville et 50 % par la Fondation. Coût total maximum pour 2020 : 800 € TTC soit 400 € TTC pour la ville.
84	26/05/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société SESAM ECOPROPRETE un avenant n°2 au marché 16-16 de nettoyage des bâtiments communaux ayant pour objet une plus-value mensuelle de 5 194,52 € HT (6 233,43 € TTC) correspondant à la nécessaire désinfection quotidienne des locaux d'enseignement et d'accueil de loisirs dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19.
85		DM NON FINALISEE
86	11/06/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société IFOCOP domiciliée à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX, une convention de stage dite protocole d'application pratique pour accueillir un stagiaire au secrétariat général pour la somme de 3 465.00€ TTC pour 2 mois (2 juin au 4 août 2020).
87	08/06/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société RME domiciliée à FONTENAY SOUS BOIS, un avenant n°2 au lot 6 du marché 18-05 relatif à la construction d'un multi accueil ayant pour objet une moins-value du marché de - 1 787,76 € HT (- 2 145,31 € TTC). Le montant total du marché passe de 142 621,72 € HT (171 146.06 € TTC) à 140 833,96 € HT (169 000,76 € TTC).
88		DM NON FINALISEE

Numéro	Date transmission en Préfecture	Objet
89		DM NON FINALISEE
90	11/06/2020	Autorisation donnée au Maire de signer le renouvellement du contrat de service avec Berger Levrault offrant des droits d'accès et utilisation d'un connecteur entre les applications Chorus et Max Finances au prix annuel de 500 € HT (600 € TTC) et pour une durée de 3 ans à compter du 01/01/2020.
91	08/06/2020	Autorisation donnée au Maire de signer avec la Selarl Concorde Avocats, un contrat d'honoraires pour une mission d'assistance dans le cadre de deux procédures d'expulsion des gens du voyage (requête en référé au TA et plaidoirie). Montant des honoraires : 2 000€ TTC et 52€ de droits de plaidoiries.
92	11/06/2020	Autorisation donnée au Maire de signer une convention d'occupation précaire et temporaire avec M. Yacine MALEK pour un pavillon de 156.06 m2 située au 441 rue Louis Blériot à Buc pour une période de 6 mois à compter du 1er juillet 2020 Montant de la redevance charges d'eau incluses : 500 €/mois.
93	11/06/2020	Autorisation donnée au Maire de signer un avenant à la convention d'occupation précaire et temporaire avec Mme MARQUET pour un pavillon situé au 10 rue Collin Mamet à Buc pour une période de 40 jours à compter du 01 juin 2020 jusqu'au 10 juillet 2020 Montant de la redevance: 951.02 €/mois hors charges Charges provisionnelles d'eau : 14.22 €/mois

C – POINTS À L'ORDRE DU JOUR

I – INTRODUCTION

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FEVRIER 2020 (*Annexe A*) ET DU 9 MARS 2020 (*Annexe B*)

Rapporteur : Monsieur le Maire

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME					20
POUR	20	CONTRE	0	ABSTENTIONS	0

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 3 février 2020 et du 9 mars 2020.

2. INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL SUITE A LA DEMISSION DE MADAME ANNICK LEON, CONSEILLERE MUNICIPALE (GROUPE AGIR POUR BUC)

Rapporteur : Monsieur le Maire

PREND ACTE de l'installation de Madame Nadine DESPLEBIN dans ses fonctions de Conseillère Municipale de Buc pour le groupe « Agir pour Buc ».

PRECISE que le tableau du Conseil Municipal sera mis à jour et transmis en Préfecture.

II – FINANCES

1. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET VILLE (*Annexe C*)

Rapporteur : Monsieur PESSEY

LE MAIRE NE PREND PAS PART AU VOTE.

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME					19
POUR	19	CONTRE	0	ABSTENTIONS	0

SE PRONONCE sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et le budget supplémentaire de l'exercice considéré,

DONNE ACTE au Maire de la présentation suivante du compte administratif :

	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS DE L'EXERCICE	RESULTATS ANTERIEURS
Section de fonctionnement	11 193 597,37€	13 628 059,48€	2 434 462,11€	1 600 000,00€
Section d'investissement	10 333 999,10€	6 204 969,77€	- 4 129 029,33€	3 441 266,09€
Restes à réaliser d'investissement	1 506 212,79€	1 216 860,00€		

L'excédent global de clôture en section de fonctionnement (=résultat à affecter) est de 4 34 462,11 €.

La section d'investissement présente un besoin de financement de 687 763,24 €.

L'excédent global de clôture total est de 3 346 698,87 €

L'état de restes à réaliser fait apparaître un besoin de financement de 289 352,79 €.

CONSTATE que les résultats des opérations sont identiques à ceux du compte de gestion du Trésorier Municipal,

APPROUVE le compte de gestion du Trésorier Municipal,

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser,

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

PRECISE que le résultat de la section d'investissement est repris sur ladite section au compte 001 soit - 687 763,24 €.

DÉCIDE, que les résultats seront affectés après l'élection du nouveau conseil municipal qui se tiendra début juillet 2020.

2. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT (Annexe D)

Rapporteur : Monsieur PESSEY

LE MAIRE NE PREND PAS PART AU VOTE.

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME				19	
POUR	19	CONTRE	0	ABSTENTIONS	0

SE PRONONCE sur le compte administratif de l'exercice 2019, dressé par le Maire,

DONNE ACTE au Maire de la présentation des résultats qui est faite comme suit :

	DEPENSES	RECETTES	RÉSULTATS EXERCICE	RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES
Section d'exploitation	113 115,31€	422 637,13€	309 521,82€	206 122,29€
Section d'investissement	220 715,26 €	64 875,57€	- 155 839,69€	212 038,61€

L'excédent global de clôture en section d'exploitation (= résultat à affecter) est de 515 644,11 €.

Le résultat global de clôture en section d'investissement est de 56 198,92 €

L'excédent global de clôture total est de : 571 843,03 €

Des restes à réaliser sont transférés à Versailles Grand Parc :

- En dépenses : 21 360,00 €
- En recettes : 12 646,00 €

CONSTATE que les résultats des opérations du compte administratif 2019 sont identiques à ceux du compte de gestion de la Trésorerie Municipale,

APPROUVE le compte de gestion du Trésorier Municipal,

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

DIT que le résultat de chacune des sections (fonctionnement : 515 644,11 € ; investissement : 56 198,92 €) sera repris au budget de la ville lors du budget supplémentaire afin de permettre leur versement à la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc dans le cadre du transfert du budget de l'assainissement de la commune depuis le 1^{er} janvier 2020.

3. DECISION MODIFICATIVE N°3 : BUDGET DE LA VILLE (Annexe E)

Rapporteur : Monsieur PESSEY

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME				20	
POUR	20	CONTRE	0	ABSTENTIONS	0

DECIDE d'adopter la décision modificative n°3 pour le budget de la ville conformément au document ci-joint.

PRECISE que la DM n°3 s'établit à 0 €.

4. SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES : COMPLEMENT AU BUDGET PRIMITIF 2020

Rapporteur : Monsieur PESSEY

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME				20	
POUR	20	CONTRE	0	ABSTENTIONS	0

DECIDE d'accorder une subvention de :
- 135 € à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Yvelines,
- 4 500 € à l'association Compagnie d'Arc de Buc.

PRECISE que ces deux subventions seront imputées au compte 6574 du budget 2020.

5. REMISE GRACIEUSE DE LOYER ET DROIT D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Rapporteur : Monsieur PESSEY

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME				20	
POUR	20	CONTRE	0	ABSTENTIONS	0

DECIDE la remise gracieuse des loyers commerciaux émis à l'encontre de la société la Théière Gourmande pour la période du 17 mars au 31 mai 2020 soit les titres N° 4056, 4097, 4137 de l'exercice 2020 représentant la somme de 1781,90€.

- DECIDE** la remise gracieuse des loyers commerciaux émis à l'encontre de Mme RENAUDIN, infirmière libérale pour la période du 17 mars au 31 mai 2020 soit les titres N° 4109, 4138, 4139 de l'exercice 2020 représentant la somme de 564,53€.
- DECIDE** la remise gracieuse de la redevance d'occupation du domaine public facturée à la société la Théière Gourmande pour l'année 2020 soit le titre N°5 de l'exercice 2020, soit 300€.
- DECIDE** la remise gracieuse de la redevance d'occupation du domaine public facturée à la société Le Ptit Napo société Verone pour l'année 2020 soit le titre n° 306 de l'exercice 2020 soit 450€.
- PRECISE** les crédits nécessaires seront ouverts au budget de la commune dès la prochaine décision modificative au compte 6745.

6. ANNULATION DES PENALITES DE RETARD DE LEVEE DES RESERVES POUR LES MARCHES DE CONSTRUCTION DU MULTI-ACCUEIL ET DE L'ESPACE CULTUREL ET ASSOCIATIF

Rapporteur : Monsieur PESSEY

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME				20
POUR	20	CONTRE	0	ABSTENTIONS
				0

SE PRONONCE favorablement sur la non application des pénalités de levées de réserves pour les marchés relatifs à la construction du Multi-Accueil et à la construction de l'Espace Culturel et Associatif.

DIT que cette annulation sera appliquée à la condition expresse que toutes les réserves aient été levées le 31 juillet 2020 au plus tard, les procès-verbaux de levées de réserves faisant foi.

AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

7. REMBOURSEMENT DES SINISTRES DUS AUX EXCAVATIONS SUR VOIES COMMUNALES

Rapporteur : Monsieur PESSEY

POINT RETIRE DE L'ORDRE DU JOUR.

8. RACHAT DES TITRES MONETAIRES DETENUS PAR LA COMMUNE

Rapporteur : Monsieur PESSEY

POINT RETIRE DE L'ORDRE DU JOUR.

9. OCTROI D'UNE SURCHARGE FONCIERE A VERSAILLES HABITAT POUR LE DROIT DE RESEVATION DE 3 LOGEMENTS SUPPLEMENTAIRES DANS LE CADRE DE L'OPERATION D'ACQUISITION-AMELIORATION DE 10 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX SITUES AU 2 RUE DES FRERES ROBIN

Rapporteur : Monsieur Le Maire

				NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME		20
POUR	20	CONTRE	0	ABSTENTIONS		0

DECIDE d'accorder une subvention pour surcharge foncière de 3 x 50 000 €, soit 150 000 € à l'OPH Versailles Habitat dans le cadre de l'opération d'acquisition-amélioration de 10 logements locatifs sociaux situés au 2 rue des Frères Robin à Buc en contrepartie de quoi la commune disposera de droits de réservation pour 3 logements supplémentaires PLAI.

PRECISE qu'au total pour cette opération, la commune de Buc disposera de droits de réservation pour 4 logements (3 PLAI et 1 PLS).

AUTORISE le Maire à signer la convention correspondante et tous documents y afférents.

DIT que les crédits seront ouverts au budget supplémentaire de l'exercice 2020.

III – RESSOURCES HUMAINES

1. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Monsieur le Maire

				NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME		20
POUR	20	CONTRE	0	ABSTENTIONS		0

DECIDE la modification suivante du tableau des effectifs :

Postes à supprimer	Postes à créer	commentaire
2 assistantes maternelles		A effet au plus tard le 1 ^{er} novembre 2020 suite à la fermeture de la crèche familiale à compter du 1 ^{er} septembre 2020
1 infirmière en soins généraux de classe normale à temps complet	1 Infirmière en soins généraux de classe supérieure à temps complet	Avancement de grade Effet au 25 juin 2020
1 Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe à temps complet	1 Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe à temps complet	Avancement de grade Effet au 25 juin 2020
1 Agent de maîtrise à temps complet	1 Agent de maîtrise principal à temps complet	Avancement de grade Effet au 25 juin 2020

4 Adjoints techniques à temps complet	4 Adjoints techniques principaux de 2 ^{ème} classe à temps complet	Avancement de grade Effet au 25 juin 2020
1 Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe à temps complet	1 Animateur territorial à temps complet	Suite réussite au concours d'animateur en 2019 Effet au 1 ^{er} juillet 2020
1 rédacteur principal de 2 ^{ème} classe à temps complet	1 rédacteur territorial à temps complet	Suite réussite au concours de rédacteur en 2020 Effet au 17 août 2020
1 Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe à temps complet	1 rédacteur territorial à temps complet	Suite réussite au concours de rédacteur en 2020 Effet au 1 ^{er} juillet 2020
1 Adjoint administratif à temps complet	1 rédacteur territorial à temps complet	Suite réussite au concours de rédacteur en 2020 Effet au 1 ^{er} juillet 2020

DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget de l'exercice 2020 et suivants.

2. MISE A JOUR DU RIFSEEP : INTEGRATION DES CADRES D'EMPLOIS NON ENCORE ELIGIBLES

Rapporteur : Monsieur le Maire

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME				20	
POUR	20	CONTRE	0	ABSTENTIONS	0

DIT que le RIFSEEP s'applique aux agents des filières technique, sociale et médico-sociale concernés le décret n° 2020-182 du 27 février 2020 relatif au régime indemnitaire des agents de la Fonction Publique Territoriale. A ce jour, à Buc, il s'agit d'agents relevant des cadres d'emplois des ingénieurs territoriaux, des techniciens territoriaux, des éducateurs territoriaux de jeunes enfants, des infirmiers en soins généraux, des auxiliaires de puériculture territoriaux et des auxiliaires de soins territoriaux.

DIT que les règles particulières fixées par la délibération du 18 décembre 2017 et du 17 décembre 2018 s'appliquent aux agents des cadres d'emploi des filières technique, sociale et médico-sociale concernés par le RIFSEEP.

DIT que la mise en place du RIFSEEP pour les nouveaux cadres d'emploi concernés, ci-dessous, sera effective au 1^{er} septembre 2020.

DIT que les plafonds sont ainsi déterminés :

groupe	fonction	plafond	plafond	plafond	plafond
		IFSE	CI	IFSE	CI
		non logés		logés	
CATEGORIE A		Ingénieurs territoriaux arrêté 26.12.2017			
groupe 1	direction générale des services	36 210 €	6 390 €		
groupe 2	direction de pôles / cabinet / communication	32 130 €	5 670 €		
groupe 3	responsables de services	25 500 €	4 500 €		

groupe	fonction	plafond	plafond	plafond	plafond
		IFSE	CI	IFSE	CI
		non logés		logés	
CATEGORIE A		Infirmiers en soins généraux arrêté 23.12.2019			
groupe 1	responsable de service, direction d'établissement, adjoints de direction	19 480 €	3 440 €		
groupe 2	postes à forte technicité, direction adjointe de structure	15 300 €	2 700 €		

groupe	fonction	plafond	plafond	plafond	plafond
		IFSE	CI	IFSE	CI
		non logés		logés	
CATEGORIE A		Educateurs de jeunes enfants arrêté 17.12.2018			
groupe 1	responsable de service, direction d'établissement, adjoints de direction	14 000 €	1 680 €		
groupe 2	direction adjointe de structure	13 500 €	1 620 €		
groupe 3	postes à forte technicité	13 000 €	1 560 €		

groupe	fonction	plafond IFSE	plafond CI	plafond IFSE	plafond CI
		non logés	logés		
CATEGORIE B					
techniciens territoriaux arrêté 07.11.2017					
groupe 1	responsable de service, direction d'établissement, adjoints de direction	17 480 €	2 380 €		
groupe 2	postes à forte technicité, direction adjointe de structure	16 015 €	2 185 €		
groupe 3	postes à forte technicité,	14 650 €	1 995 €		

groupe	fonction	plafond IFSE	plafond CI	plafond IFSE	plafond CI
		non logés	logés	non logés	logés
CATEGORIE C					
Auxiliaires de puériculture, auxiliaires de soins arrêtés 20.05.2014, 18.12.2015					
groupe 1	encadrement d'unités de travail / poste à technicité particulière	11 340 €	1 260 €		
groupe 2	agents de terrain	10 800 €	1 200 €		

IV – PETITE-ENFANCE

1. CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT RELATIVE AU RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM) DE BUC LUDO'MINOT (*Annexe F*)

Rapporteur : Madame CHABILAN

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME					20
POUR	20	CONTRE	0	ABSTENTIONS	0

VALIDE la convention cadre de partenariat relative au Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) de Buc Ludo'Minot.

FIXE le coût annuel du créneau à 2 300 €.

AUTORISE le Maire à signer, avec les villes qui en feront la demande et dans la limite des créneaux disponibles, la convention cadre de partenariat relative au RAM Ludo' Minots et tous les documents s'y rapportant.

2. FERMETURE DE LA CRECHE FAMILIALE

Rapporteur : Madame CHABILAN

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME					20
POUR	14	CONTRE	0	ABSTENTIONS	6
					M. GRASSET M. COLLEEMALLAY Mme MESSINA-DOMINIONI Mme MORELLI M. HILAIRE Mme RAGOT-VILLARD

DECIDE de fermer la crèche familiale de Buc le 1^{er} septembre 2020.

V – DIVERS

1. MOTION POUR LA REDUCTION DES NUISANCES AERIENNES DE L'AERODROME DE TOUSSUS-LE-NOBLE (Annexe G)

Rapporteur : Monsieur le Maire

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME					20
POUR	20	CONTRE	0	ABSTENTIONS	0

APPROUVE la motion pour la réduction des nuisances aériennes de l'aérodrome de Toussus-le-Noble

D – INFORMATIONS DIVERSES

1. SITUATION DE L'EMPLOI A BUC

Rapporteur : Monsieur le Maire

Nombre de demandeurs d'emploi à Buc au **15 avril 2020** : 156 personnes

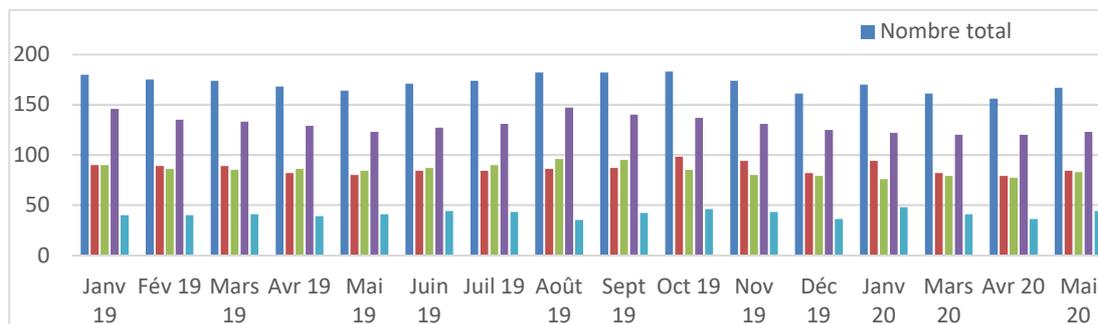
Répartis de la manière suivante : 79 hommes et 77 femmes

Dont 120 indemnisables et 36 non indemnisables

Nombre de demandeurs d'emploi à Buc au **15 mai 2020** : 167 personnes

Répartis de la manière suivante : 84 hommes et 83 femmes

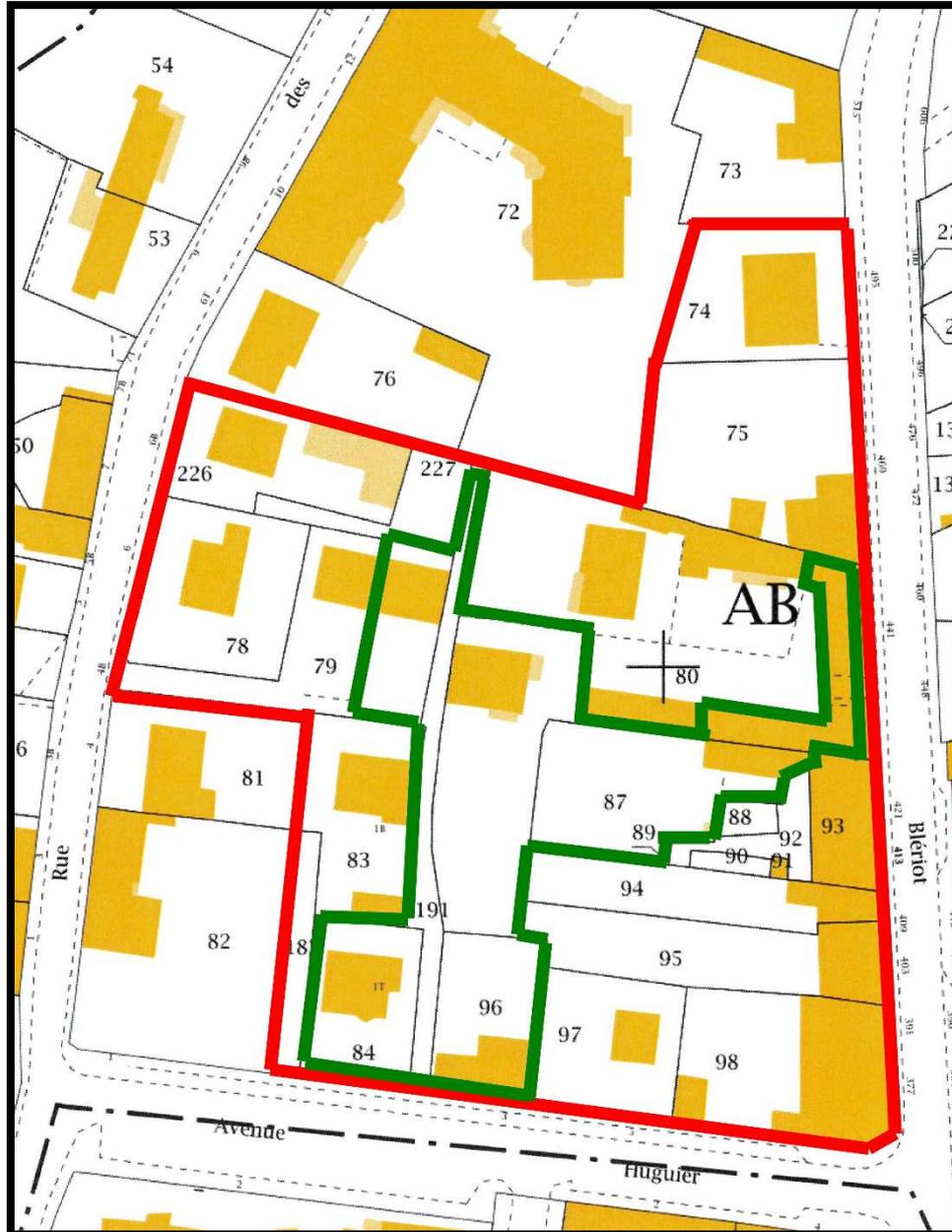
Dont 123 indemnisables et 44 non indemnisables



2. POINT DE SITUATION SUR LES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (OAP)

Rapporteur : Monsieur le Maire

OAP BLÉRIOT/HUGUIER N° 2



- Propriétés acquises
- En cours de négociation

E - QUESTIONS DIVERSES

Question de Mme ESPINOS : la réouverture de la salle de sport du stade.

Pouvons-nous évoquer la réouverture de la salle de sport du stade ? En effet, les adhérents comme les professionnels/entraîneurs/coachs voudraient pouvoir reprendre leurs activités.

Réponse : A ce jour, et conformément au protocole de déconfinement phase 2, les seuls équipements qui ont ouvert pour accueillir les sportifs sont les tennis extérieurs, la piste d'athlétisme, le tir à l'arc extérieur et le stand de tir à la carabine extérieur. Les associations concernées ont mis en place un protocole qui répond aux recommandations du gouvernement.

J'ai fait le choix de maintenir les équipements fermés. Concernant Buc, Les demandes d'ouverture ne sont pas nombreuses. D'une part, la saison sportive touche à sa fin pour la plupart des associations qui ont admis le fait que la reprise ne se fera pas avant septembre. D'autre part, la présence des gens de voyage au sein du complexe pose souci. En effet, si les équipements sont ouverts, il faut s'attendre à ce que les locaux soient visités ou utilisés.

La phase 3 du déconfinement qui prend effet ce jour (22 juin), permet à tous les équipements sportifs d'ouvrir leurs portes aux utilisateurs. La question de la réouverture va être étudiée au cas par cas.

**LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE
3 JUILLET 2020 à 19h**

FIN DU CONSEIL MUNICIPAL A 22H15

Fait à Buc, le 24 juin 2020

Le Maire

Jean-Marc LE RUDULIER

